

17 juillet : La fête intercommunale

Cette année, c'était au tour de Montmorin d'accueillir la fête intercommunale de la Haute Vallée de l'Oule. (Fête tournante sur les trois communes de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie) Pour cette septième édition, les organisateurs - le Comité d'Animation Culturel et Touristique - ont testé une idée nouvelle en invitant les producteurs et artisans du coin à venir se faire connaître sur le "marché occasionnel de la Haute Vallée de l'Oule."

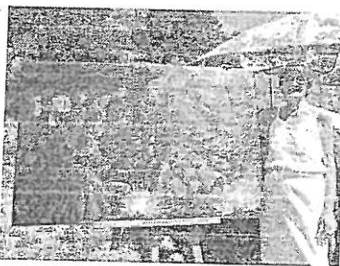
Ce sont au total 14 stands qui ont ainsi déployé leurs trésors et merveilles dès le début de la matinée, à la fraîche si l'on peut dire, en tous cas partout où un peu d'ombre rendait la chaleur plus supportable.

Une fois n'est pas coutume, ce matin-là, les habitants de la vallée ont pu faire leurs emplettes sans prendre leur voiture, simplement en flânant sous les noyers à la découverte des savoir faire locaux.

Les artistes peintres : Henriette Scala de Sainte-Marie et Henriette



Margier (famille Girousse et Trio-laire) n'ont pas que leur prénom en commun puisqu'elles ont toutes les deux exposé leurs chef d'œuvre à quelques mètres l'une de l'autre pour le plus grand plaisir des visi-

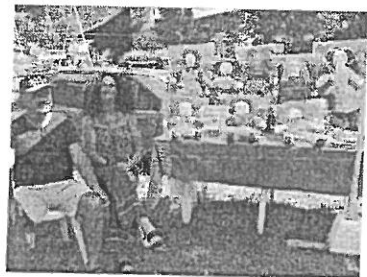


teurs. Entre peintures sur tuiles et peintures sur toiles, on n'avait que l'embarras du choix.

On a reconnu aussi la portraitiste Thérèse Ramelaar de Rémuzat, encouragée par sa sœur Janny de Montmorin à participer à ce rassemblement.

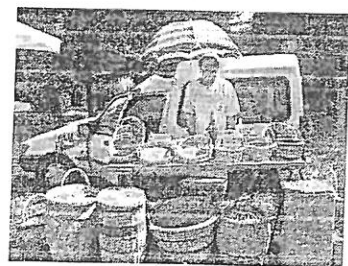


M. et Mme Marque de Rosans ont exposé leurs jolies poupées de chiffon.



Le stand du CACT était comme chaque année bien achalandé grâce aux bénévoles des ateliers qui ont travaillé tous les mercredis après-midi à la confection d'objets en tissus provençaux et autres.

Le vannier de Luc en Diois, Raymond Brachier était bien là aussi, et toujours aussi heureux de vendre ses paniers et corbeilles. Quand on aime son métier ça se voit !



Plus loin, c'est un arbre à bijoux (famille Endignous) aux branches chargées de bagues, colliers et boucles d'oreilles qui semblait sorti de terre, ou peut-être du pays des merveilles.

Des flacons d'huiles essentielles : celles de Chantal et Didier Reymond de Montmorin et celle de Mme Aurel de St André de Rosans, affichaient sur leurs étiquettes les mille et une senteurs que concentre ce terroir, entre Provence et Dauphiné.



La gastronomie locale était également bien représentée avec les fromages de chèvre de Patricia Lagier de la Charce. Sur ce même stand : les saucissons du nouveau boucher de Serres, Monsieur Evêque, à goûter sans faute si ce n'est déjà fait.

Le boulanger Polo Valdès vendait quant à lui du pain biologique cuit au feu de bois de la boulangerie « Le pain d'épi » des Piles. Notre petit pâtissier local, le jeune Emmanuel Reymond de Montmorin proposait ses célèbres croquants aux noix qui lui avait déjà permis de remporter un concours de pâtisserie en 2003 à Sainte-Marie.



17 juillet : La fête intercommunale

A noter aussi deux producteurs de confiture : Monsieur Cattoz de Saint Dizier en Diois et Mon-



sieur Champiot de La Bâtie Monsaléon. Et pour finir : Francis Clair, le marchand de primeurs que l'on croise tous les mardis dans la vallée de l'Oule est venu retrouver ses clients. Ce jour-là il vendait aussi du vin.

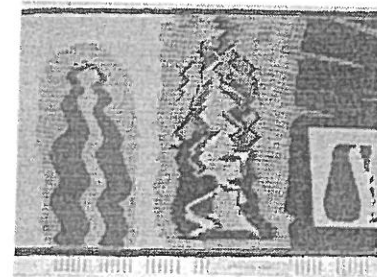


Le CACT a une fois de plus démontré sa capacité à rassembler. Pour preuve l'affluence toujours plus grande d'année en année au repas champêtre qui a réuni 256 personnes et pourtant, les organisateurs s'étaient jurés de



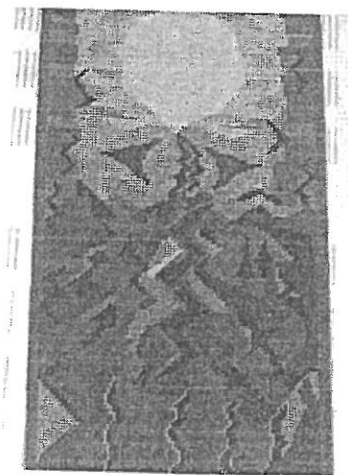
ne pas prendre d'inscriptions au delà de 220. Côté logistique tout s'est bien passé pourtant, et les gigots d'agneau cuits dans le four à pain du village étaient à point. L'animation musicale était assurée par « les 2 J » de Trescléoux (association « les arts au soleil ») dont l'ex chanteur de l'orchestre Paul Marquis qui a animé nombre de bals des villages environnants à la fin des années 70.

Tout au long de cette journée on pouvait aussi visiter dans la salle polyvalente du village, une magnifique exposition de tapisseries créées Renée Mourre, une enfant du pays revenue ouvrir la maison familiale à Bruis le temps des vacances. Au total



20 pièces uniques retraçant les principales étapes de sa vie, ses joies comme ses peines dans un style abstrait qu'elle s'est fait un plaisir d'expliquer au visiteurs avec toute sa sensibilité d'artiste.

L'exposition a été annoncée à plusieurs reprises au micro, malheureusement il semblerait que peu de gens aient entendu cet annonce. C'est la faute à personne mais c'est bien dommage car l'exposition valait le déplacement.



Les trois gagnants de la journée :

□ Chantal Gabet de Rosans a remporté le filet garni (8, 844 kg)

□ Alexandre Girousse de Montmorin a remporté le prix de la tombola : un tableau de Mireille Lavagne.

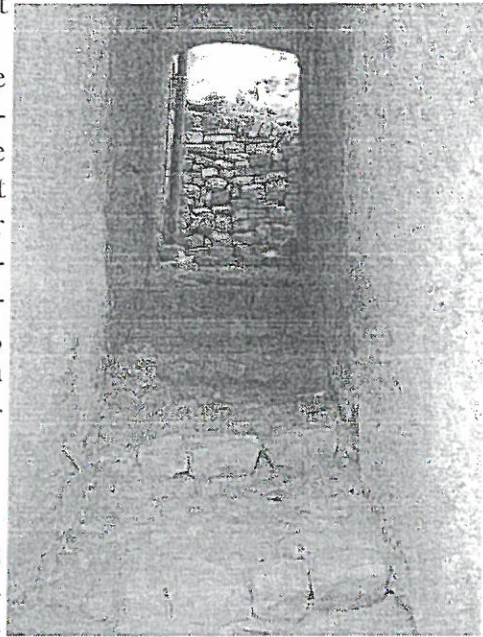
□ L'équipe Astier/Achard a remporté le concours de pétanque.

Monsieur Broise, le président du CACT remercie très vivement tous les bénévoles qui se sont donnés à fond pour la réussite de cette journée.

Montmorin restaure ses calades et ressuscite son "Passet"

Si la tendance actuelle se poursuit, à Montmorin, les ruines qui ces dernières années gagnaient du terrain dans le village sans que personne n'y puisse rien faire, n'auront bientôt plus droit de citer.

A leur place, ce sont de magnifiques calades que les touristes auront désormais le plaisir d'arpenter pour accéder à la partie supérieure du village, très riche d'un point de vue patrimonial.



Déjà en 2004, dans le cadre de l'opération « villages perchés » et dans la continuité des réhabilitations initiées sous la précédente mandature (dont le four communal) la municipalité avait fait restaurer la calade de la rue de la Charrière en faisant appel au savoir faire de l'association Lacs, Rivières et Sentiers. Aujourd'hui, ce sont les mêmes employés qui sont revenus dans le village pour y mettre à nu un véritable trésor.

Sous les gravats : les pavets

Quand on emprunte la rue du Serre la Bonne, on aperçoit entre deux maisons un passage voûté très étroit qui permet de remonter

dans le village en direction de l'église. Ce couvert à l'aspect moyenâgeux, qui rappelle un peu les andrônes de Sisteron, est unique à Montmorin.

Son parterre est resté longtemps jonché de terre, gravais ou tout venant, suite aux éboulements dans les années 50 des maisons situées en amont. Alors, pour valoriser cette curiosité que les anciens appellent « le Passet », la municipalité avait prévu d'en faire calader le sol après l'avoir nettoyé. Mais c'était sans compter sur la fée Providence....

Samuël Julien, alors employé par la commune en CDD très court, habite à quelques enjambées du « Passet ». Il raconte : « Moi j'étais là le jour où ils ont découvert la calade. En fait c'est par hasard qu'ils l'ont trouvée. Au départ ils cherchaient la base du mur situé un peu plus haut, pour le reconstruire. »

Et en effet, ces professionnels des petites constructions en pierre sèches ont vite compris

qu'ils avaient mis le tranchant de la pioche sur quelque chose d'intéressant. La calade ainsi révélée était quasiment intacte. Il a fallu quand même la reprendre par endroit mais les retouches s'intègrent parfaitement à l'ensemble. Au delà des maisons, cette ruelle pavée se prolonge à ciel ouvert sur encore plusieurs mètres redonnant au village un aspect chaleureux, accueillant, sécurisant.

Arlette Serratrice de Montmorin se souvient de ce temps où elle empruntait ce raccourci bien pratique pour aller rendre visite à ses amies dans le village. « C'était déjà caladé à l'époque mais par endroits il manquait des pierres » Cependant, l'histoire, comme la calade ne s'arrêtent pas là : comme l'explique Madame Aubert, Maire de Montmorin : « encore au dessus si l'on observe le sol de très près on voit bien que la calade est toujours existante et ne demande qu'à être déterrée. C'est la même chose pour le sentier qui, du four communal accède à l'église. Il est recouvert de graviers mais si on regarde de plus près, il y a dessous un film synthétique qui avait dû être posé pour faire barrière aux mauvaises herbes. Or, sous ce film se trouve encore une calade. Lorsque nous avons obtenu de nouvelles subventions, en principe au titre d'une deuxième tranche de financement prévue pour 2007, nous poursuivons la réhabilitation des calades montmorinoises dans la logique de notre politique globale d'aménagement des villages ».

Vos petites annonces : diffusion gratuite

A vendre: Poêle a bois, marque Auvergnat, émaillé couleur marron.

Dimensions: 70 x 40 x 70 cm. Porte devant.

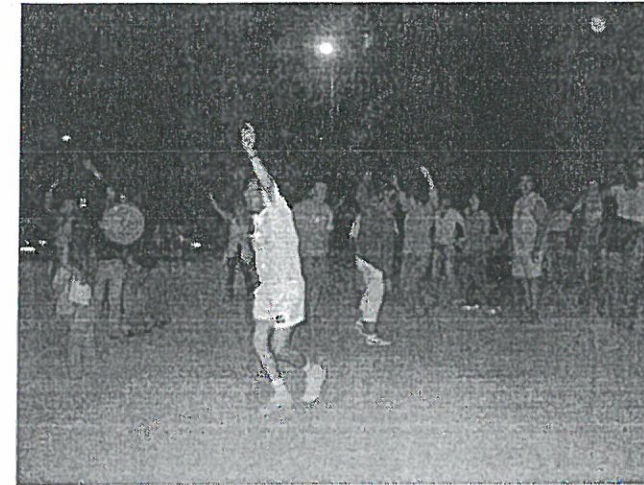
Prix 65 Euro Tel: 04 92 66 00 16

Les fêtes votives

Montmorin :

Bruis :

La fête votive de Montmorin qui est organisée maintenant depuis des dizaines d'années par plusieurs générations successives, s'est déroulée cet été sur les deux journées du 30 et 31 juillet.



Le concours de boules du samedi après-midi a désigné les finalistes : l'équipe de Patrick Julien et Eric Cousin et celle de Frank et Taxil qui se sont partagés les prix. Quant à la consolante, elle a été remportée par Arnaud Joseph et Robert Compart de Faucon.

La tombola a été tirée au moment de l'apéritif. Bravo à Jean Cousin de Bruis qui a gagné le gros lot : une télévision.

La soirée s'est prolongée très tard dans la nuit avec l'orchestre Laureve de Digne. Ambiance conviviale à la buvette aussi pour ceux qui ne dansaient pas. D'autant plus que les grillades frites de Carine et Odile ont eu beaucoup de succès. Une fête sympathique comme toujours. Le lendemain, le concours de boules a été remporté par l'équipe de Claude Illy et Christian Girardeau tandis que la consolante a été gagnée par Aurore Tenoux et Jonathan Calissi Baral.

Nos félicitations au comité de fête de Montmorin grâce à qui la fête du village a le grand mérite de toujours exister à ce jour.

Comme chaque année la fête votive s'est déroulée sur les deux journées du 14 et 15 août.

D'un commun accord, les finalistes des deux concours de boules, celui du dimanche comme celui de lundi ont préféré se partager les prix. Les coupes seront donc remises en jeu pour l'année prochaine.

A nouvelle place, nouvel orchestre :

Le dimanche soir, l'orchestre Equinoxe de l'Isère est venu se produire pour la première fois à Bruis.

Danseurs et musiciens ont ainsi « étrenné » la place du village, désormais plus grande et qui était encore en travaux il y a deux semaines à peine. Bien que très différent de la troupe XL, qui a animé la fête de Bruis pendant plusieurs années consécutives, le groupe a été très apprécié par le public avec un répertoire varié et très dansant, une prestation très professionnelle, un sans faute et beaucoup d'ambiance ce qui a permis à certains de se réchauffer un peu vu la température extérieure.

D'autres gagnants ne sont pas repartis les mains vides : Alain Girousse de Montmorin a remporté un filet garni de 6, 800 kg. Au jeu de la ficelle (19, 450 m), c'est Kévin Cousin qui s'est distingué. Il a été récompensé par un panier garni et une trousse à outils.

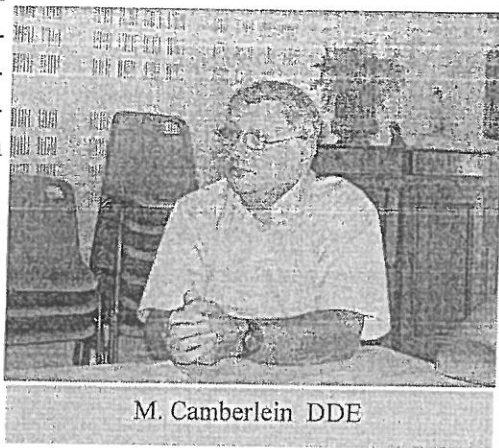
Pour être complet il faut signaler le concours de boules enfants, une tradition à Bruis. Les gagnants du dimanche : Kévin Cousin et Louise. Les gagnants du lundi : Gildas Julien et Alexis Iucolino de Montmorin.

Le repas champêtre a eu beaucoup de succès aussi. 155 convives y ont participé. Comme d'habitude, les bénévoles du comité des fêtes ont bien géré cette affluence et méritent un bon coup de chapeau !



CCVO : les réunions de cet été

Il a à ce titre rappelé son souhait de mettre en place, toujours dans le cadre d'une action commune aux trois structures intercommunales, un Plan Local de l'Energie Environnement dont il serait judicieux que les objectifs soient cohérents avec ceux de l'OPAH. A quoi Monsieur Camberlein de la DDE a fait écho en annonçant que si l'OPAH était « environnementale », les subventions obtenues par les propriétaires seraient majorées.



M. Camberlein DDE

Conseil communautaire du 16 août 2005

Monsieur Philippe Grilly n'ayant pas souhaité renouveler son contrat en tant qu'agent d'entretien, les conseillers ont décidé de retenir pour le remplacer, l'unique candidature parvenue à la CCVO suite à la vacance de ce poste, à savoir celle de Mlle Christine Emptoz de Bruis. Mlle Emptoz assurera l'entretien des locaux publics ainsi que l'encadrement des enfants à l'heure du repas à l'école de Montmorin.

(A noter que le ramassage scolaire est assuré par M. Gilles Pietrzak de Rosans.)

Travaux des communes

Bruis :

Agrandissement de la place du 19 mars



en posant des tuyaux ciment.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Pascal de Rosans.

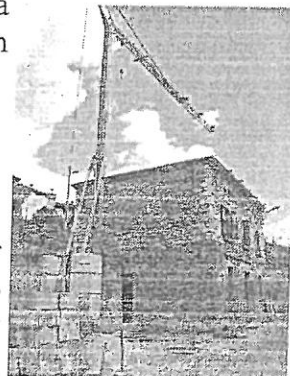
Lors d'une deuxième tranche de travaux, le tout sera enrobé par la routière du midi.

Pour à la fois agrandir la place où a lieu chaque année le bal du 15 août et faciliter l'accès au village à partir de la D 26, la municipalité a fait déplacer de quelques mètres le chemin qui monte en direction de la Cure. Il a fallu pour ce faire canaliser le ruisseau

Montmorin :

Réfection d'un lavoir

Un lavoir est en cours de restauration à Serre-Boyer, à côté de la propriété de M. et Mme Dontenwill. Les travaux sont réalisés par l'association Lacs Rivières et Sentiers et financés par le contrat montagne dans le cadre de l'opération villages perchés. Les employés de LRS sont déjà intervenus plusieurs fois sur la commune de Montmorin pour la restauration de calades, murs en pierres sèches...



La maison Lombard

En cours également : la réhabilitation de la maison Lombard, désormais propriété de communes.

Supervisés par l'Architecte des Bâtiments de France, Mme Riblet, financés à 80 % par l'état et le Conseil Général, les travaux sont réalisés par l'entreprise Roland de Rémuzat.

La calade du Passet (voir p. 9)

Bernard Giely : auteur de livres en provençal

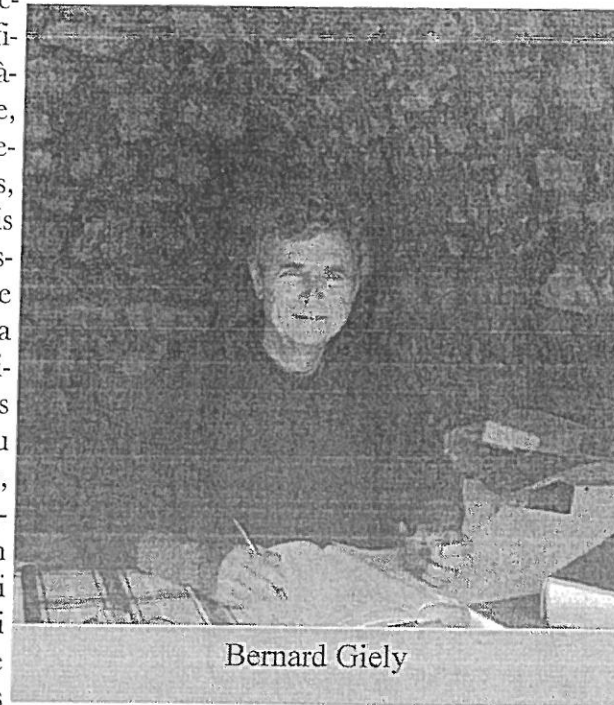
Même s'il ne l'a pas crié sur tous les toits, à Montmorin, comme dans tous les petits villages du sud de la France, le bouche à oreille fonctionne bien et ça a fini par se savoir : là-haut dans le village, dans la chaleur serene des pierres, pendant l'été, tandis que les touristes disputent la partie de boules en bas sur la place, que les agriculteurs gagnent leurs champs, aux foins, au tilleul, aux abricots, aux lavandes ou encore aux brebis, un écrivain vit parmi nous, écrit parmi nous, dans la langue d'oc qui fut autrefois sa langue maternelle : le provençal.

« J'ai été élevé dans les environs de Nîmes par ma grand-mère qui ne parlait pas français et le provençal est la première langue que j'ai utilisée ».

Bien sûr il y a eu la rue, l'école et le français mais ces premiers pas dans le hasard de la vie ont fait de cet homme discret aux yeux si profonds un militant acharné pour la sauvegarde du provençal, patrimoine culturel sans cesse menacé d'extinction. Pour le défendre, Bernard Giely est vraiment l'homme de la situation : le Provençal, B.G. est tombé dedans quand il était petit. Il écrit en provençal, il pense en provençal, il vit en provençal !

Aujourd'hui B.G. cumule plu-

sieurs fonctions qu'il assume et assure parfaitement en plus de son travail : il est aussi receveur des impôts !



Bernard Giely

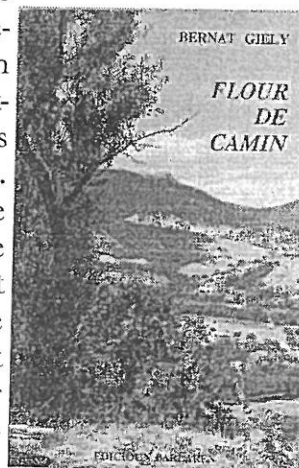
A la fois directeur de publication du seul mensuel entièrement rédigé en provençal : « Prouvenço aro », Président de l'association éponyme « Provènço d'aro », journaliste bénévole, écrivain, B.G. est aussi félibre* et militant associatif.

Bernard Giely, l'écrivain : C'est exclusivement dans la Haute vallée de l'Oule, à Montmorin, dans une cave voûtée baignée de lumière avec vue sur les aiguilles du col des Tourettes et Maraysse que Bernard écrit tous ses livres, des romans pour la plupart. La « Grammaire du verbe provençal », (1995) c'est lui aussi, même si exceptionnellement ce volumineux ouvrage a été écrit en français. Après « Lou crid dóu cor » paru en 1985, « flour de Camin » : 1988,

« Jan Roche, lou beneditin dóu Mistralisme », 1989, « L'auro fugidisso », 1990, « Lou pavaïoun de la tartugo », 1993, il y a eu encore « Fiò de Bos » en 1997 et « Dins li piado d'un pacan...Batisto Bonnet » en 2001.

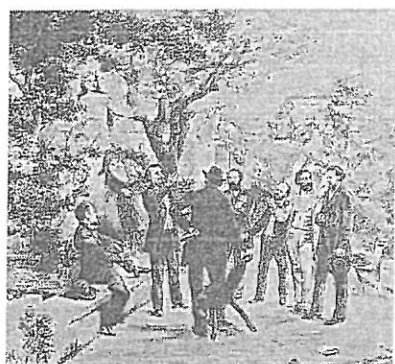
« Flour de Camin » : fleur de chemin, (qui symbolise en fait la croisée des chemins) a reçu le grand prix littéraire de Provence et a été réédité en 1997. Les habitants de la vallée de l'Oule seront étonnés et sûrement très fiers d'apprendre que l'histoire s'y passe à Montmorin ! C'est d'ailleurs en épousant Huguette Eysseric, dont les parents étaient autrefois propriétaires du château, celui près de l'église, que B.G. est devenu à son tour montmorinois d'adoption. Depuis, ce village, cette vallée n'ont cessé de l'inspirer et de nourrir son imagination déjà galopante.

« Le patois qui est parlé dans la vallée de l'Oule est pratiquement identique au provençal qu'on parle dans le midi. La vallée de l'Oule a d'avantage subi cette influence-là que celle du gavot parlé plus au nord des Hautes Alpes » nous explique B.G. avec beaucoup de simplicité et de pédagogie.



Bernard Giely : auteur de livres en provençal

* Bernard Giely, le Félibre : Quant à ses romans, il sont écrits dans la plus pure graphie mistralienne issue des écrits de Frédéric Mistral, Joseph Roumanille et Théodore Aubanel, les primadiers de la renaissance Félibréenne. Il faut savoir que B.G. est majoral du Félibrige et membre du Consistoire félibréen, c'est à dire l'académie de la langue d'Oc fondée en 1854 par Frédéric Mistral.



Les 7 Félibres de Font Ségugne* ("Lou tresor dou Felibrige" : dictionnaire provençal, œuvre de Frédéric Mistral)

Bernard Giely, le militant associatif : Vice-Président du Mouvement PARLAREN, après en avoir été pendant plus de dix ans le président, c'est à ce titre qu'il est à l'origine de la mobilisation des villes et villages de Provence pour inviter les municipalités à inscrire le nom provençal de leur commune sur les panneaux d'entrée.

Enfin, Bernard Giely est président de l'association Ciel d'Oc (Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc). D'un simple clic sur le site internet : www.ciel.doc com il est possible d'accéder à une bibliothèque virtuelle qui compte plus de 500 livres tous

écrits en provençal ainsi que 200 revues et publications de presse. Tous ces documents ont été scannés avec le concours du CNRS et de l'Université d'Aix en Provence.

Actuellement, Bernard (Bernat en provençal) est sur le point de terminer son dernier roman dont le titre n'a pas encore été choisi. Cet ouvrage, à paraître prochainement présentera la particularité d'être écrit dans les deux langues : français et provençal. « C'est à la demande d'un grand nombre de lecteurs que je me suis risqué à cet exercice, nous explique B.G. même si c'est plus difficile pour moi d'écrire en français qu'en provençal. Beaucoup de mots « passent » mieux en provençal. Une fois traduits en français ils n'ont pas toujours la même poésie. »

Un autre projet en cours de réflexion : un passage dans l'émission Vaqui à Montmorin sur France 3. voir aussi le site internet : WWW.PROVENCOCOM

*Créé par Frédéric Mistral et ses amis, le Félibrige est officiellement né le 21 mai 1854, jour de la Sainte-Estelle, à Font Ségugne, près d'Avignon.

Le Félibrige évoque aussi l'Académie française : le Félibrige, c'est l'académie provençale dont l'objectif est de définir une graphie de la langue provençale, exactement comme l'a fait l'Académie française avec la langue française.

Titres honorifiques obtenus par Bernat Giely :

- Medaio de la Jouïnesso e dis Esport pèr soun acioun associativo provençalisto en 1977.
- Mèstre d'obro dóu Felibrige en 1980.
- Prix Pétrarque en 1981.
- Majoral du Félibrige en 1988.
- Prix « Frédéric Mistral » en 1988.
- Prix « Bruno Durand » en 1989.
- Grand Prix Littéraire de Provence en 1989.
- Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres en 1997.
- Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres en 2003.



En provençal aussi :

Jade Garnier, petite fille de Bernard et Huguette Giely a été baptisée en provençal par le Père Causse en l'église de Montmorin le 25 juin 2005.

CCVO : les réunions de cet été

Monsieur Bouvier préconise un territoire cohérent et assez vaste comme par exemple un pays, une grosse intercommunalité, un groupement de plusieurs EP-CI, ... sans quoi la demande pour un PLEE ne sera pas recevable par l'Ademe.

Cependant, le pays siteronais, en cours de création, n'est pas pour l'instant habilité à porter un PLEE.

« Des volontés locales peuvent prendre le pas sur certains immobilismes » a déclaré Marie Bouchez partageant ainsi le point de vue de Gérard Tenoux pour qui le territoire idéal serait le groupement des trois communautés de communes : la CCS, la CCIB et la CCVO.

« Si nous attendons que le pays mette en place un PLEE, nous risquons d'attendre longtemps alors que nos trois structures intercommunales ont pris l'habitude, à l'époque de Leader II, de travailler ensemble efficacement. Comme nous avons mis en place une OPAH, nous pourrions mettre en place un PLEE. Ce ne sont pas les territoires qui font les projets mais les projets qui font les territoires. »

A quoi Monsieur Bouvier a répondu que « si un PLEE, porté par la CCVO était créé dans un premier temps au niveau de la CCVO, la CCIB et la CCS puis élargi par la suite à l'ensemble du pays, la demande aurait plus de chance d'être recevable par l'Ademe » A suivre !

Opération Logement le diagnostic du CALHAURA : Réunion du 20 juillet

Le mercredi 20 juillet, à Montmorin c'était pour travailler sur le logement que les maires des trois communautés de communes : CCVO, CCS et CCIB avaient été invités. Etaient présents : Monsieur Oddou, maire de La Pierre, Monsieur Brun, maire du Bersac, Monsieur Germanaz, maire de Sournon, Madame Pelletier, maire de Moydan, Monsieur Nandy, Président de la CCS, Monsieur-Seroi, adjoint au maire de Laborel, Monsieur Vaselli, adjoint au maire de Lagrand. Excusée : Mme Sauvebois, maire de Méreuil, Monsieur Corréard et Madame Aubert, retenus à la réunion publique qui se tenait en même temps à Bruis.

Participaient également à ce comité de pilotage : le CALHAURA, la DDE et les techniciens des trois structures intercommunales.

Rappelons que la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule, du Serrois et des Baronies travaillent depuis plusieurs années sur les mêmes problématiques de territoire dans le cadre d'actions communes dites transversales. Cette méthode de travail, aujourd'hui bien rodée permet globalement de mieux rentabiliser les sommes investies dans les différentes études. Dans le cas de l'OPAH, pour la mise en place de laquelle le CALHAURA a été missionné, c'est la CCVO qui est maître

d'ouvrage pour son propre compte mais aussi pour le compte de la CCS et de la CCIB. Cette opération, dès lors qu'elle rentrera dans sa phase concrète devrait permettre à des propriétaires bailleurs ou occupants de bénéficier de subventions (encore plus importantes que celles communément obtenues auprès de l'ANAH) pour la réalisation de travaux dans leurs logements. Ces subventions seront fonction de l'implication des collectivités et octroyées (selon un plafond de ressources pour les propriétaires occupants), un des objectifs étant d'accroître le parc locatif.

Bénédicte Ferrotin du CALHAURA Pact'Arin est venue présenter ses premières conclusions quant à l'état des lieux en terme de logement sur le territoire de ces trois structures intercommunales. On peut dès maintenant relever deux caractéristiques fortes de cette étude, à savoir :

- Le vieillissement important de la population par rapport au reste du département, ce qui laisse entrevoir des besoins importants en terme de confort, de proximité des services publics,...
- Les préoccupations très importantes de la population quant à l'environnement, l'énergie, le développement durable, le maintien de la qualité de vie, ...

Monsieur Tenoux souhaiterait que ces deux volets soient bien intégrés dans le dispositif avant que l'OPAH ne rentre dans sa phase opérationnelle.

CCVO : les réunions de cet été

Réunion publique du 20 juillet

Cette réunion a eu lieu dans la salle polyvalente de Bruis. Environ 70 personnes étaient présentes.

C'est Madame Aubert, maire de Montmorin qui a accueilli les participants, Monsieur Tenoux étant ce jour-là retenu à une autre réunion sur l'opération logement et les premières conclusions du CALHAURA qui se tenait en même temps à Montmorin.

L'ordre du jour portait sur l'étude d'impact restant à réaliser. Rappelons que, conformément à la législation, l'étude d'impact, prenant en compte les caractéristiques du projet tel qu'il a été défini dans le document programme, puis dans l'offre du délégataire retenu (la CNR) fait suite à, et vient compléter les pré études (état des lieux) déjà réalisées.

La CNR a ainsi porté à la connaissance du public les différents points à partir desquels seront réalisées les prochaines simulations visuelles et acoustiques. Le public est ensuite intervenu pour proposer d'autres points à étudier. La carte de soumission à la vue présentée par la CNR a ainsi été complétée.

Comme pour les réunions publiques précédentes, c'est la société ARENES, (missionnée par la CCVO pour assurer la médiation au cours de ces rencontres) qui se charge de rédiger le compte rendu, lequel sera ensuite envoyé à toutes les personnes figurant sur la liste de présence.

Les personnes qui n'ont pas participé à cette réunion mais qui souhaitent en connaître le contenu sont vivement invitées à contacter le personnel de la CCVO qui leur communiquera un exemplaire du Procès Verbal dès que celui-ci sera disponible (tél : 04 92 66 04 39).

Réunion intermunicipale du 20 juillet

A l'issue de cette réunion publique, les conseillers municipaux des trois communes de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie étaient invités à se réunir pour débattre d'un projet de territoire pour la vallée de l'Oule.

Les élus ont ainsi dressé un état des lieux du territoire et recensé les principaux besoins qui y sont ressentis par les habitants.

4 pôles ont ainsi été identifiés :

- l'agriculture
- Le maintien à domicile des personnes âgées
- Le développement du tourisme
- l'accueil de nouvelles populations

Vers un Plan Local de l'Energie Environnement réunion du 29 juin

A l'initiative de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule une réunion était organi-

sée fin juin à Bruis afin d'explorer les possibilités de mettre en place un Plan Local de l'Energie Environnement sur un territoire restant à définir.

Pour lancer le débat, Gérard Tenoux, a brièvement replacé cette réunion dans son contexte en rappelant les difficultés rencontrées par les élus de la vallée de l'Oule en 2002, lorsqu'ils avaient essayé une première fois de mettre en place un PLE sur un territoire qui aurait inclus la CCVO, mais aussi la Communauté de Communes du Serrois et la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies.

Aujourd'hui, les élus de la CCIB ainsi que ceux de la CCS se sont déclarées intéressées par la démarche. A noter également la présence de Thibaut Elaphos du Pays Sisteronais et de Marie Bouchez, conseillère régionale.

Dans un premier temps Monsieur Espoir Bouvier, chargé de mission au service environnement énergie de la Région PACA a présenté les intérêts d'un PLEE : un Plan Local de l'Energie est un contrat passé entre le porteur de projet, la Région, l'Ademe et l'Europe. Ce contrat permet le financement d'un poste d'animation sur 3 ans. Des thèmes et des objectifs en matière d'énergie et d'environnement sont listés et inclus dans le contrat, lequel doit permettre, dans le cadre d'un planning arrêté par convention, de mettre en place différentes actions pour atteindre ces objectifs.

Reste à savoir quel sera le porteur de ce projet pour quel territoire ?

Quelques brèves au fil de l'Oule

Bonne route à :

Gilles Girousse de Montmorin qui, après avoir participé une dizaine de fois au Berlin/Breslaw*, s'apprête maintenant à partir pour le Portugal en septembre où il figurera parmi les 30 équipages en compétition pour les qualifications aux Rainforest, course de l'extrême, à bord de son 4X4 Mercedes, la célèbre "yellow car".



"Le Rainforest, c'est du trial puissance 10, des zones de 200 m où tout est permis mais d'où personne ne sort. On plonge dans cette descente aux enfers avec à bord une autonomie de 10 jours, et là il est trop tard pour se poser des questions".

Dans ses pires moments, Gilles aura à coup sûr une pensée pour ses copains de la vallée qui ont plus d'une fois mis la main sous le capot à tel point que le yellow car pourrait presque prétendre au label « Vallée de l'Oule ».

*Le "BB" : une des dernières compétitions de l'extrême en Europe. Les concurrents progressent à travers les « polygones », anciens camps militaires russes où se succèdent dunes, bourbiers et marécages. Il faut parfois une journée entière pour progresser de 60 km ! Pour en savoir plus : www.Aventuregirousse.com



Félicitations à

Sandrine Morainviller de Sainte-Marie qui, à l'âge de 18 ans est déjà titulaire du permis B mais aussi de 4 permis poids lourd !

Si pour l'instant Sandrine espère trouver du travail dans la région, son rêve à plus long terme est de partir à l'étranger et bien sûr de "tracer" au moins une fois dans sa vie, la mythique Route 66 qui relie Chicago à Los Angeles sur 2448 miles d'autoroute à bord d'un truck, un de ces énormes camions de légende, hauts sur pattes et bariolés de toutes les couleurs de l'arc en ciel.



Bon rétablissement à :

• Jeannot Girousse opéré d'une hernie à la clinique de Gap au mois de juillet.

• Raymond Serratrice, qui a été hospitalisé pendant trois semaines en juillet à l'hôpital de Gap.

• Paulette Reynaud qui est de retour chez elle à Bruis après un bref séjour à l'hôpital de Die.

Carnet bleu

Sébastien Corréard (petit fils de Berthe et Aimé) est né le 5 avril 2005 à St martin d'Hère (38).

C'est le 2ème enfant au foyer de Christine et Frédéric.

Bienvenue à :

• Maric-Hélène Richy qui est installée à Sainte-Marie près de la tour carrée avec deux de ses trois enfants, Delphine et Karine, toutes deux des musiciennes confirmées.

• Sylvine Corbière qui est la fille de Sylviane et Jean Corbière, (garde forestier). Sylvine est arrivée définitivement dans la vallée cet été. Elle travaillera à partir du mois d'octobre à l'étude de maître Thievenaz, notaire à Serres. Elle habite pour l'instant avec ses parents dans la maison forestière à l'Adoux d'Oule.

• Guillaume Capello (le fils de Christian et Odile) : il a lui aussi définitivement quitté la ville sans regrets pour s'installer à Montmorin à la Haute Chatusse. Il a également trouvé du travail dans une entreprise de Veynes.

• Monsieur et Madame Borderies Christian et Christine ainsi que leurs 2 enfants : Maeva et Steve qui viennent d'aménager à Serres-Boyer dans la maison qu'ils ont achetée à Monsieur Razaud. Dès cette rentrée, Maeva (CM2) fréquentera l'école de Montmorin.

• Au Père Jean Marthe qui succède au Père Joseph Marie à la tête de la Communauté Saint Jean.

Et au revoir :

au Père Joseph Marie Brown qui après un an passé à la communauté Saint Jean de l'Adoux d'Oule repart pour Princeville près de Chicago où de grosses responsabilités l'attendent.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

ROND PEUT ÊTRE DANS LE GÉNIE	PLANTE GRIMPANTE	COURS D'EAU POSSESSIF	BELLE FOURRURE	BALLE À REJOUER GUIDES
			MANCHE AU TENNIS POSSESSIF	
BORD D'EAU				IVRE
BOÎTE ÉTANCHE PIGNE CALCIUM				
		INFANTE AGACER		
			SORTIR EN TÊTE ÉLÈVE	
SOTTISE MÉTAL	FLEUVE D'IRLANDE			ACCOM- PAGNE LA VÉRONIQUE
		NOTE	ENTOURE LE COU	
CHAPEAU ROUD	CANAL POUR LA FLOTTE VIEILLE MONNAIE		LARGEUR DU COUPON POINTE EN MONTAGNE	MONNAIE JAUNE
NÉGATION		CLOISON MOBILE ÎLE DE FRANCE		POUFFE
ZONE D'EX- TRACTION FAIT LE VEAU				
			LONG POIL	

Solution du n° 42

H	L	A	P					
J	Q	I	L	P				
M	O	I	L	L	R			
P	E	N	I	S	L	E	O	R
M	O	N	T	A	I	G	N	E
P	E	T	I	T	E	T		
A	A	S	R	E				
A	T	O	N	F	A	N	S	
H	A	C	H	E	T	U		
A	I	S	E	S	A	R	I	
Q	I	A	T	R	E	S		
M	U	S	I	C	I	E	N	T
E	S	E	N	T				

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA
VALLÉE DE L'OULE**

Le village
05150 BRUIS
Tel: 04-92-66-04-39
04-92-66-04-21
Email: ccvo@wanadoo.fr
ou : c.lombardccvo@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :

Provisoirement fermée

Tél : 04 92 66 04 39

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins
Rédactrice : Cathy Lombard

BULLETIN D'ABONNEMENT

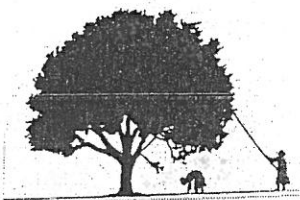
Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin
d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVC 05150 BRUIS
Signature :

Année 2005 - Numéro 43

Juillet - Août



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule

L'édito

Cette fin de mois d'août vient de voir l'école communale rouvrir ses portes à Montmorin. La vallée va de nouveau vivre au rythme des vas et viens des enfants entre Bruis et Montclus. La semaine de 4 jours ayant toujours la préférence des parents et de l'Inspection Académique, la rentrée a eu lieu le jeudi 25 août au matin. De l'autre côté du col, même jour, même heure, à Ribeyret et à l'Epine, les deux autres classes du regroupement pédagogique accueillait aussi leurs élèves.

A ce jour, 14 élèves sont inscrits à Montmorin : 7 en CM1 et 7 en CM2. Cette année, les élèves de CE2 ont été aiguillés sur l'Epine pour compenser une baisse des effectifs dans cette classe. Sur ces 14 enfants, 4 viennent de l'Epine, 2 de Ribeyret, 3 de Montclus, 2 de Bruis et 3 de Montmorin.

Avec 10 élèves à l'Epine et 13 à Ribeyret, ce sont au total 37 élèves qui ont fait leur rentrée au sein de ce regroupement scolaire.

Le regroupement pédagogique a maintenant 4 ans d'âge. L'effectif pour cette année encore a permis de conserver en l'état ce système de répartition des cycles 1, 2 et 3 mis en place en 2001. Pourtant rien n'est acquis pour l'avenir même si des mouvements de population viennent parfois grossir les rangs de façon inattendue... Cette année par exemple, la classe de Montmorin accueille un nouvel élève dont les parents viennent d'acheter la propriété de Monsieur Razaud à Serre-Boyer. Mais la rentrée 2006 verra aussi le départ massif au Collège de nombreux élèves de CM2.

Les conseillers communautaires et moi-même tenons à remercier Monsieur Gilly qui a encadré le réfectoire et assuré le côté périscolaire pendant deux années consécutives. Nous encourageons Christine Emptoz de Bruis qui lui succède à ce poste. De même nous souhaitons la bienvenue à Mme Flachaire de Gap, nommée professeur des écoles à Montmorin. Le ramassage scolaire est assuré par Gilles Pietrzak de Rosans.

Bonne rentrée studieuse aux enfants et laborieuse à chacun d'entre vous.

Bien cordialement à tous

Eveline Aubert

Sommaire :

- P.1 : éditorial
- P.2 à 4 : CCVC : les réunions de cet été
- P.5 à 7 : les fêtes de l'été 2005
- P. 8 : Montmorin restaure ses calades
- P. 9 à 10 : Bernard Giely, auteur de livres en provençal
- P. 11 : quelques brèves au fil de l'Oule
- P. 12 : mots croisés

